

Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band: 28 (1966)
Heft: 6

Rubrik: Nouvelles des Sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelles des Sections

Section neuchâteloise

Assemblée annuelle

L'assemblée annuelle de cette année a eu lieu le 1er mars 1966 à Cernier. M. E. Schwaar, président, remercie les quelque 60 participants présents, tout en excusant Monsieur Piller, gérant central, M. Jaquet, expert cantonal des automobiles, et M. F. Sandoz, directeur de l'Ecole d'agriculture, retenus par d'autres obligations.

De la partie administrative, rondement menée par le Président, il ressort que l'effectif de la section (645 membres) va en progressant. L'état financier, grâce à l'apport des ristournes sur les carburants et lubrifiants, est excellent et est admis par l'assemblée. Il faut signaler la réélection du comité actuel et de son Président pour une période de 3 ans. Le Président donne connaissance des activités de la section durant le dernier exercice. Elles ont porté principalement sur la mise sur pied de 9 cours décentralisés concernant l'obtention du permis pour jeunes conducteurs de tracteurs. Grâce à la mise à disposition des locaux de l'Ecole d'agriculture et de son personnel, des cours d'entretien et de dépannage d'une durée de 3 jours ont pu être organisés et seront suivis par 43 participants. Les derniers cours se termineront à fin mars. Ils seront repris à la fin de l'automne, pour satisfaire aux demandes reçues. Ceci montre bien l'importance toujours croissante qu'accordent les agriculteurs à leur formation professionnelle afin d'être à même d'entretenir leurs tracteurs avec un minimum de frais. Cette assemblée fut clôturée par la présentation d'un film traitant du travail persévérant accompli par les Hollandais pour gagner des terrains sur la mer afin de créer de nouvelles surfaces pour la culture. — H.R.

Sociétaires —
recrutez
des sociétaires!

Section vaudoise

Assemblée générale annuelle du 10 février 1966

Rapport du Comité

Messieurs les Membres,

Conformément aux statuts et au nom du Comité, je vous donne brièvement un aperçu de l'activité de notre Association en 1965. Pour mémoire, le Comité est composé des personnes suivantes:

MM. Berlie Jämes, président, Crassier
Delarageaz Louis-Henri, vice-président, Préverenges
Barraud Ernest, secrétaire, Senarcens
Détraz François, Combremont-le-Grand
Guidoux Edouard, Cronay
Guilloud Alfred, Champagne
Mayor Michel, Aigle

Depuis 13 ans, les affaires de notre Association sont gérées par M. Marc Emery, notaire à Morges, assisté depuis quelques années aussi de ses collaborateurs M. Bernard Martin, et son père M. Paul Martin, retraité de la Caisse Nationale Suisse d'Assurance à Lausanne.

Effectif - Propagande

Malgré les moyens mis en œuvre pour la propagande, l'effectif des membres est en légère diminution cette année. De 3596 qu'il était à fin 1964 il a passé à 3550 au 31 décembre 1965. Cela provient des nombreuses démissions qui nous sont parvenues pour cause de cessation d'exploitation et de vente de domaines, sans compter les décès. Le nombre des radiations pour non paiement de la cotisation est inférieur à celui de l'exercice précédent. Les cours pour jeunes conducteurs de tracteurs sont un bon moyen de recrutement. Or, en raison de l'épidémie de fièvre aphteuse un seul cours a pu avoir lieu, celui de Morges. Nous recommandons vivement à nos membres de ne pas manquer, à chaque occasion qui se présente, de convaincre les agriculteurs qui ne sont pas encore des nôtres, de demander leur ad-

hésion. La gérance tient à disposition des membres toute la documentation utile.

Ristourne

Nous vous avions annoncé l'an dernier que notre Association était en tractations avec les maisons pétrolières qui nous accordent une ristourne sur les carburants et lubrifiants, pour qu'elles en fassent dorénavant elles-mêmes la bonification directement aux intéressés sans passer par notre Association. Or, lors d'une séance que nous avons eue avec les représentants de ces maisons le 8 octobre 1965, toutes se sont déclarées d'accord de continuer, comme par le passé, à nous faire bénéficier de cette ristourne, mais à la condition qu'elles ne soient plus obligées, à l'avenir, de nous faire un état détaillé pour chaque membre, ce qui représentait pour elles un travail compliqué et fastidieux. Il faut se convaincre que le système adopté jusqu'ici n'était pas fait pour faciliter les choses et force nous a été de reconnaître le bien fondé des maisons pétrolières. Aussi a-t-il été convenu que, pour simplifier la tâche de chacun, ces maisons nous verseraient cette ristourne sous forme de sommes globales forfaitaires basées sur les montants portés à notre crédit ces dernières années. Cela représente un chiffre total de fr. 19 000.— à fr. 20 000.— par année. Ce nouveau système pose le problème de savoir comment devront être utilisés ces fonds pour le bien de tous nos membres puisqu'il ne sera plus possible d'effectuer une répartition à chaque membre. Notre Comité étudiera la question de très près et nous vous proposons de lui laisser toute latitude pour trouver la solution la plus heureuse.

Stockage de carburants agricoles

Le problème que se posent nos autorités fédérales et cantonales concernant les stockages régionaux de carburants est toujours à l'étude. En attendant qu'une solution soit trouvée, nous recommandons vivement qu'un premier stockage ait lieu chez l'agriculteur lui-même, en particulier chez chaque propriétaire de tracteur. L'acquisition d'une ou plusieurs citernes de 1000 voire 2000 litres est indispensable, afin de pouvoir stocker une quantité de

carburant équivalente à la consommation de deux ans.

Coupe des jeunes agriculteurs

Nous rappelons que l'Assemblée des délégués suisses a décidé de poursuivre, en collaboration avec d'autres groupements agricoles, l'organisation de la «Coupe des jeunes agriculteurs». Un Comité national a été formé dans lequel notre Association est représentée par MM. K. Hatt (Schaffhouse) pour la Suisse allemande et A. Lippuner (Fribourg) pour la Suisse romande. Un règlement général a été édité. Cette coupe sera organisée dans le cadre de l'économie rurale et de l'économie domestique. Auront le droit de participer aux concours éliminatoires et autres les jeunes gens et les jeunes filles de 16 à 25 ans. Pour notre canton, une première prise de contact a eu lieu le 5 novembre 1965 au Restaurant du Rond-Point de Beaulieu, Lausanne, entre le bureau et la gérance de notre Association et quelques personnalités marquantes de nos diverses associations agricoles. Quelques-unes d'entre elles ont été chargées d'élaborer un plan de travail. Elles devaient se rencontrer en décembre dernier, mais cette réunion n'a pu avoir lieu en raison de l'épidémie de fièvre aphteuse. Dès que possible, les choses seront remises sur le métier.

Cours pour jeunes conducteurs de tracteurs

Les cours pour jeunes conducteurs de tracteurs que nous avons organisés au printemps 1965 ont fait l'objet de près de 200 inscriptions (un record) et nous ont procuré une très grande satisfaction. C'est, en effet, toujours avec un grand plaisir que nous les patronnons. Les cours de l'automne dernier, par contre, ont eu peu d'inscriptions probablement déjà à cause de l'épidémie de fièvre aphteuse qui se dessinait. Seul le cours de Morges a pu avoir lieu. Par contre, les cours d'Yverdon, de Payerne et d'Aigle ont dû être annulés par ordre du vétérinaire cantonal.

Nous rappelons qu'en vertu de l'Arrêté fédéral du 18 juillet 1961 les jeunes de 14 à 18 ans doivent être porteurs d'un permis de conduire L. pour pouvoir circuler avec un tracteur agricole sur la voie publique.

Nous recommandons à chacun d'inscrire ses enfants ou ses aides à ces cours présidés par des moniteurs très qualifiés. Nous continuerons à organiser ces cours, printemps et automne, car ils sont nécessaires et constituent en même temps un excellent moyen de recrutement.

Centre de cours techniques à Grange-Verney

Après un examen des lieux par la Commission du Grand Conseil dont faisait partie M. Debétaz, Conseiller d'Etat, et votre serviteur, le Grand Conseil a voté les crédits destinés à la construction de la halle nécessaire à ce centre de cours techniques à Grange-Verney. L'association suisse sera donc locataire de l'Etat de Vaud. D'aucuns pensent que la solution la plus heureuse eut été de construire à nos frais, afin d'être entièrement chez nous, comme c'est le cas à Riniken pour la Suisse alémanique, par exemple. Mais soyons pourtant satisfaits de cette solution qui résout tout de même le problème de ces cours techniques pour la Suisse romande. Bien que la halle ne soit pas encore construite, les cours ont pu débuter cet hiver déjà, grâce à la grande amabilité de M. Weber, Directeur de l'Ecole d'agriculture de Grange-Verney, qui a mis des locaux de fortune à notre disposition. Tout cela a été examiné par votre serviteur et les moniteurs MM. J. J. Romang, Apples, et M. Pichonnat, Lovatens, ainsi que par notre gérant central de Brougg, M. Piller. Un contrat à long terme liera l'Association suisse à l'Etat de Vaud.

Relations avec l'ASPT

Nos relations avec l'Association Suisse, notamment avec son Président M. Schwaar et son gérant M. Piller, sont toujours excellentes et nous pouvons nous féliciter de la collaboration fructueuse entre le siège de Brougg et notre gérance. L'assemblée générale des délégués a eu lieu cette année à Au ZH. Notre section était représentée par son Comité ainsi que par M. Gobalet, Chef de la Station de machines agricoles à Marcellin/Morges, et deux membres de la Commission de gestion. Cette assemblée a décidé de changer l'en-tête de lettre de notre Association et a adopté la formule

suivante: «Association suisse de propriétaires de tracteurs agricoles et Communauté d'intérêts de l'agriculture mécanisée».

Notre périodique «Le Tracteur» est toujours très apprécié et renseigne constamment les membres sur le développement du machinisme agricoles et l'activité importante de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs, pour le bien de nos sections et de leurs membres.

Comptes 1965

Un contrôle des comptes a été opéré par la Fiduciaire Stoudmann et la Commission de gestion a procédé à son tour à l'examen de la gestion de notre Association. Vous avez déjà pu prendre connaissance du compte de Pertes et Profits ainsi que du bilan au 31 décembre 1965 par la feuille qui vient de vous être distribuée. Le fait que nous n'avons pas augmenté la cotisation malgré le renchérissement du prix du périodique «Le Tracteur» s'est traduit par un léger déficit d'exercice, mais avec la réserve sur ristournes notre capital s'élève à fr. 77 864.25. Nous pouvons, nonobstant ce léger déficit, nous déclarer satisfaits de la situation financière de notre Association. Nous vous rappelons que la cotisation centrale a augmenté de fr. 1.— par membre, à cause des frais plus élevés du journal comme dit ci-dessus, alors que nous n'avons pas augmenté la cotisation des membres de la section.

Cotisation 1967

En vertu des dispositions de l'article 9 des statuts, l'assemblée générale annuelle fixe la cotisation pour l'année suivante (en l'occurrence 1967). Elle est actuellement de fr. 10.—, comprenant:

— cotisation à l'ASPT	Fr. 3.—
— abonnement au journal «Le Tracteur»	Fr. 4.—
— cotisation AVPT	Fr. 3.—
	Fr. 10.—

Malgré le résultat quelque peu défavorable de l'exercice et l'augmentation de la cotisation centrale, nous vous proposons de maintenir la cotisation à fr. 10.—, quitte à revoir la question lors de la prochaine

assemblée générale annuelle, où le Comité pourra par la même occasion vous faire des propositions quant à l'emploi de la somme des ristournes que nous auront accordées les maisons pétrolières.

Recrudescence des accidents provoqués par des tracteurs agricoles

Comme l'an dernier, nous avons noté une recrudescence des accidents causés par les tracteurs agricoles, tout particulièrement dans notre Canton. Nous ne saurions assez recommander une très grande prudence dans la conduite de ces véhicules et plus spécialement lorsqu'à ceux-ci sont accouplées une ou deux remorques chargées. La conduite d'un tracteur est dangereuse dans un terrain détrempé et sur des champs à forte déclivité.

Le Président: Jämes Berlie

On trouve dans chaque village

des propriétaires de tracteurs qui ne font pas encore partie de notre organisation. Sociétaires, ne négligez rien pour les décider à adhérer à votre section. L'union fait la force! Communiquez aussi leur adresse au Secrétariat central de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs, case postale 210, Brougg. Nous vous en remercions d'avance!

SEMORA

le semoir monograine universel

tracté et à main

au succès grandissant à été rendu plus sûr de marche encore et sème TOUTES les graines, sans jamais les blesser TOUTES les formes, calibres et grosseurs à TOUTES densités, vite réglables à TOUTES profondeurs désirées. Adaptation facile et immédiate pour chaque genre de graine. Grosse économie de semences et de travail.

Démarrage simplifié, voire supprimé.

Fabrication suisse, précise et très robuste

Notices — Démonstrations —
Adresse des agents locaux
H. CHAVANNES, ing. agr.
Tél. (021) 25 93 78 - Chemin d'Oche
1025 ST-SULPICE (VD)

*Conducteurs de tracteurs,
faites connaître assez tôt
votre intention
de changer de direction !*

COMPRESSEURS

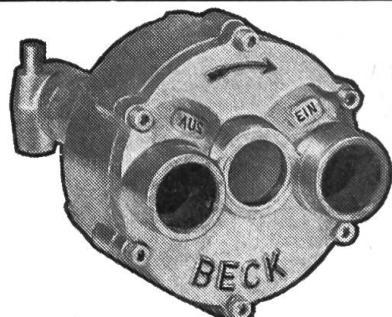
à adapter à la prise de force.

Employés depuis 12 ans pour pomper, blanchir, passer au pétrole, etc.

POMPE A EAU HAUTE PRESSION

pour nettoyer, pulvériser, vider les silos.

Grande capacité de travail déjà à moyen régime.



F. BECK Fabrique d'appareils
3363 Oberönz-Herzogenbuchsee BE, Tél. 063 5 22 20

Publications de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs

- 3a «Entretien des tracteurs à moteur à carburateur», directives élaborées par la commission technique de l'A.S.P.T., 23 pages, 8 ill. 1.—
3b «Entretien des tracteurs à moteur Diesel», directives élaborées par la commission technique de l'A.S.P.T., 20 pages, 8 ill. 1.—

Commandez ces brochures en versant le total des montants correspondants, plus 10 cts par brochure pour les frais de port et d'expédition, au **compte de chèques postaux 80 - 32608 (Zurich)** de l'Association suisse de Propriétaires de Tracteurs, à 5200 Brougg.

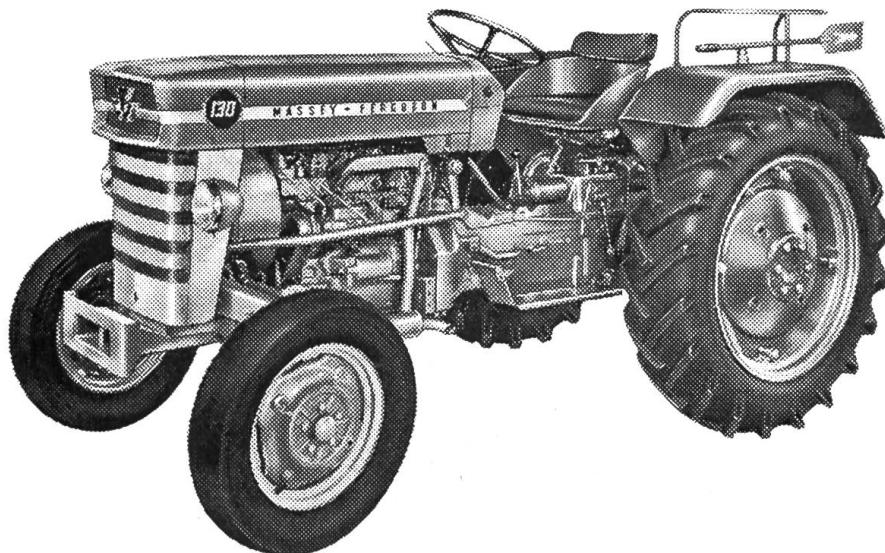
N'oubliez pas de mentionner au dos du coupon du bulletin de versement les numéros de commande sus-indiqués.





Nouvelle gamme de 4 tracteurs de MASSEY-FERGUSON

Plus de force - Plus de puissance - Plus de succès

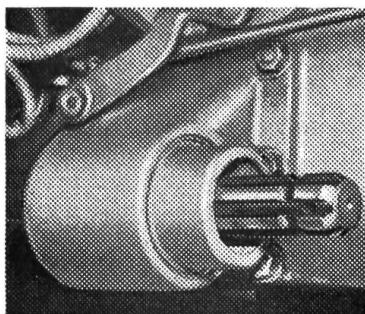


MF 130
30 DIN CV

MF 135
45 DIN CV

MF 165
58 DIN CV

MF 175
68 DIN CV



3 prises de force différentes.
Prise latérale pour entraînement
de la barre de coupe d'origine
Massey-Ferguson.

Durant le mois d'octobre 1965
14 000 tracteurs Massey-Ferguson
ont été construits dans le monde entier.
Ce sont 160 000 tracteurs par année.
Dans 162 pays, les agriculteurs achètent
les tracteurs Massey-Ferguson.
Massey-Ferguson est aujourd'hui le plus
grand producteur du monde de tracteurs,
moissonneuses-batteuses
et moteurs Diesel.

Equipé avec multipower, une nouveauté
sensationnelle: changement de vitesse
sans débrailler!

Nos dépôts de vente et service:

Sâles FR: Henri Brodard, **Laconnex GE:** Jean Dethurens, **Fresens NE:** Claude Porret,
Bettens VD: Marcel Coeytaux, **Missy VD:** Maurice Cottier, **Morges VD:** Sama SA,
Sion VS: Comptoir agricole et horticole, **Vouvry VS:** Werner Christen.

MF SERVICE



PARTOUT

Représentation générale pour la Suisse 8600 Dübendorf Tél. 051 85 08 81

SERVICE COMPANY

Bureau de vente · Exposition · Entrepôt · Magasin de pièces de rechange